REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

GARDE DES SCEAUX, MINISTERE DE LA JUSTICE
COUR D°APPEL ANTSIRANANA

Avis de Consultation Ouverte

N° 003-MJ/CA/ANTS/2025

1. Le **GARDE DES SCEAUX, MINISTERE DE LA JUSTICE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **PETITS MATERIELS, ET MENUES DÉPENSES D°ENTRETIEN DE LA COUR D°APPEL ANTSIRANANA " poudre savon, eau de javel, balai brosse nylon et balai rasta nylon"** ".
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **COUR D°APPEL ANTSIRANANA**
Rue : **Rue de FRANCOIS DE MAHY**
Etage / Numero de Bureau : **1ER ETAGE PORTE 8**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré COUR DAPPEL ANTSIRANANA 1ER ETAGE PORTE 8 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **COUR D°APPEL ANTSIRANANA 1ER ETAGE PORTE 8** au plus tard le **14/07/2025** à **08 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

à ..... Le 02/07/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics